

**Réunion du comité directeur
Procès-verbal n°2025-12-17**

Relevé de décisions

Réunion en visioconférence

Lundi 17 décembre 2025 de 18h30 à 20h30

Présidence : Yann LEROY

Membres présents : Nathalie GERARD, Michel AUCOURT, Malik BOUACIDA, Georges CECCALDI, Patrick CORTIAL, Patrick EDGARD, Daniel FAY, Christian GILLES, Bruno HERBST, Didier LECOANET, Patrick LEIRITZ, Roland MEHN, Philippe PAULET, Christophe SOLLNER, Jean-Marie THIRIET.

Membres excusés : Brigitte THIEBAUT, Virginie ZERR, Benoit BASTIEN, Youcef BETTAHAR, Raphaël GOSSET, Marc HOOG, Damien KELTZ, Eric MODE, René MOLLE.

Personne invitée : Pascal FRITZ (CRA).

Assistent : Patrice GRETHEN (DTR), Sébastien MOREIRA (DGA), Frédéric VARAIS (DG).

En raison d'un léger retard du Président Yann LEROY, retenu en réunion avec un club, le président-délégué, Georges CECCALDI ouvre cette réunion en remerciant tous les membres pour leur présence.

1. Carnet.

Décès

- De Monsieur Bernard Gibaru, Président d'honneur du District des Ardennes,
- De Monsieur Michel Bay ancien membre de la Commission de Discipline de l'ex-Ligue de Champagne Ardenne,
- De Madame Corinne Coudriet, présidente de l'AS Talange pendant 10 ans,
- De Monsieur Baptiste Finck, joueur de l'APM Metz,
- De Monsieur Gabriel Bricot, joueur U15 de Bayon Roville.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 16 octobre 2025
Validation du PV à l'unanimité.

3. Informations du Président

Monsieur Leroy rappelle les principaux échanges et la présentation qui ont eu lieu lors de la conférence nationale du Football. Chacun a été destinataire de tous les objectifs fixés par la

Fédération pour les prochaines saisons. La LFA rencontrera prochainement chaque ligue pour présenter ce vaste programme.

L'assemblée fédérale s'est bien passée avec une présentation d'un bilan déficitaire de la Fédération pour la saison 2024/2025.

Monsieur Leroy rappelle également qu'une enveloppe financière est encore disponible pour des projets de création de terrains de Foot 5 OU Futsal extérieur et que nous pouvons toujours déposer des dossiers de demandes.

La LFA renouvelle l'opération tablettes pour cette saison et chaque club pourra ainsi bénéficier d'une réduction sur le site Corner pour en commander.

Dans un communiqué adressé à toutes les familles du football, la DTN vient de proscrire le jeu de tête jusqu'au U9 et en le limitant jusqu'au U13. Cette recommandation entrera en vigueur au 1 janvier 2026.

Le lieu de la finale de la Coupe de France prévue le 23 mai 2026, n'est pas encore déterminé.

Le Comité Directeur renouvelle sa subvention pour le musée du Football ouvrier et populaire qui verra le jour prochainement à Joeuf (54).

Bonne chance à nos clubs qualifiés pour le prochain tour de la Coupe de France, et bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

4. Actions coconstruites 2025-2026

Le Président rappelle le dispositif mis en place cette saison pour des projets coconstruits qui doivent être déposés par les Districts avant le 31 janvier 2026, en retenant les thèmes suivants :

- foot féminin
- foot animation
- futsal
- nouvelles pratiques (foot 5, foot en marchant, futnet)
- spécificité su foot rural
- engagement

En fonction des dossiers déposés, un groupe de travail, composé du Président, du Président délégué, du Secrétaire Général et du Trésorier Général, sera chargé d'évaluer la pertinence des projets et d'attribuer le montant de la subvention allouée à chaque district. La somme globale ne pourra pas dépasser 100 000 euros.

5. Organisation CD du 10 janvier 2026 à Metz

Monsieur Sébastien Moreira fait un point sur les réponses des participants qui sont à ce jour arrivées à la Ligue et sur le déroulé et le programme de ce Comité Directeur prévu le samedi 10 janvier 2026 au Novotel St Jacques à Metz.

Le Président présentera à cette occasion, le plan de développement qui sera mis en place au sein de la Ligue jusqu'à la fin de cette mandature.

6. Organigramme

Monsieur Frédéric Varais projette le nouvel organigramme de la Ligue, ainsi que la nouvelle répartition des services entre le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint. Le Comité Directeur valide cette présentation.

7. Point ETR-dispositif « graines d'éducatrices », responsables équipes jeunes

Monsieur Patrice Grethen présente un power-point et commente les 2 points suivants :

Lancement Graine d'éducatrice LGEF

Ce dispositif vise à accompagner au mieux les jeunes filles (à partir de 15ans) afin de susciter des vocations et les femmes déjà engagées dans la fonction d'éducatrice. Les actions principales du projet : Next Gen Coaches, destiné aux jeunes éducatrices mineures, la création d'un réseau d'éducatrices FIEF (Femmes Investies dans l'Encadrement du Football) et la mise en place d'un Challenge Club Formateur d'Éducatrices, encourageant les clubs à former des éducatrices.

Accompagnement des responsables d'équipes jeunes : Réunion en présentiel en janvier.

Ces réunions rentrent dans le cadre du Statut des Jeunes de la LGEF. Elles ont un caractère obligatoire pour les responsables d'équipes Jeunes en compétitions de Ligue.

Le contenu de la journée sera complet : avec des interventions liées à l'arbitrage, aux compétitions et au domaine technique.

AGENDA : les regroupements se dérouleront :

- Pour les responsables des Jeunes R1 (Journée à Nancy).

Le samedi 10 janvier pour les U14 / U15 et U16. + Le dimanche 11 janvier pour les U17 et U19. (journée de 9h30 à 16h30).

- Pour les responsables des Jeunes R2 (Matinée) :

Le samedi 17 janvier (3 sites Nancy, Reims et Strasbourg) (Matinée de 9 à 11h30).

8. Dossiers FAFA

Monsieur Patrick Cortial tient à informer les membres présents des informations suivantes concernant le FAFA.

Dernière réunion du FAFA à la FFF : 3 décembre 2025.

Thématiques concernées : Equipements et Transports qui s'inscrivent dans le schéma territorial de la LGEF.

L'enveloppe budgétaire 2025-2026 du FAFA se décline en deux chapitres :

Le FAFA Transport et le FAFA Equipement.

L'enveloppe globale « Transport » attribuée aux ligues est de 1 176 800 €.

La LGEF dispose de 89 400 €. 8 dossiers transports vous sont soumis aux voix pour un montant total de 91 000 €.

S'agissant maintenant de l'enveloppe budgétaire Equipement, celle-ci est de 7 407 200 € au total pour l'ensemble des Ligues.

Notre Ligue s'est vu attribuer 760 300 € sur l'enveloppe équipement du FAFA. Sachez que nous avons consommé 336 500 € à ce jour.

Il reste 423 800 € avant que vous ne votiez ce soir en faveur des 32 dossiers Equipement. Notez bien qu'il restera encore 113 100 € qu'il nous faudra consommer avant le 30 avril 2026.

Il vous faut prendre acte des 8 dossiers non éligibles.

Une réunion du FAFA de notre ligue se tiendra entre le 17 et le 20 février 2026, afin de décider de l'affectation des 113 100 € aux collectivités locales ou aux clubs.

Le Comité Directeur valide ces propositions.

La Commission fera une proposition de répartition de l'enveloppe régionale lors d'une prochaine réunion du Comité Directeur, en tenant compte de l'augmentation prochaine de l'enveloppe nationale et des nouvelles directives de la Fédération.

9. Demandes des clubs

-ASL Tagsdorf : demande de remise financière sur la cotisation Ligue. Le Comité Directeur émet un avis défavorable.

-Entente Bouswald Rosselange : demande de remise financière sur la cotisation Ligue. Le Comité Directeur émet un avis défavorable.

-CS Amnéville Futsal : remise financière sur amende de délai de remise de documents. Le Comité Directeur accorde une remise de 50% soit 150 euros à créditer au club.

-Ardennes Futsal : demande de remise financière sur solde. Le Comité Directeur émet un avis défavorable mais propose un bon d'achat chez un partenaire de la LGEF.

-FC Longeville les ST Avoird : joueuses U17F en séniors Féminines : Le Comité Directeur regrette de ne pouvoir déroger à la réglementation fédérale.

-AS Altorf : mutations hors période. Le Comité Directeur regrette de ne pouvoir déroger à la réglementation fédérale et transmet au District d'Alsace pour le problème de l'application des amendes.

10. Mouvement des clubs

AFFILIATIONS

DISTRICT	CLUB	N° AFFILIATION	TYPE	DATE
Ardennes	FOOTBALL CLUB DE NEUFMANIL	565338	Libre	09/09/2025
Alsace	NEUHOF UNITED FUTSAL	565340	Futsal	10/09/2025
Mosellan	FOOTBALL CLUB FORBACH WIESBERG	565341	Libre	11/09/2025
Alsace	FUTSAL CLUB COLMAR	565350	Futsal	02/10/2025
Alsace	FC HERBITZHEIM	565353	Libre	28/10/2025

INACTIVITES

DISTRICT	CLUB	N° AFFILIATION	DATE
Aube	UNION SPORTIVE MUNICIPALE DE CRANCEY	564584	02/09/2025
Haute Marne	F.C. DE ST BLIN MANOIS	508647	15/09/2025
Haute Marne	FOOTBALL CLUB DE SAINT-URBAIN	560818	15/09/2025
Marne	SC VIENNOIS	580933	19/09/2025

REPRISE D'ACTIVITES

DISTRICT	CLUB	N° AFFILIATION	DATE
Mosellan	US RUSSANGE	500171	02/09/2025

RADIATIONS

DISTRICT	CLUB	N° AFFILIATION	DATE
Haute Marne	U.S. ROCHES BETTAINCOURT	510643	15/09/2025
Haute Marne	J. S. LOUVEMONTAISE	553602	15/09/2025
Haute Marne	ATLÉTICO D'AGEVILLE	580501	15/09/2025
Haute Marne	A.S. VIGNORY FOOTBALL CLUB	582388	15/09/2025
Haute Marne	A. S. DE VILLIERS LE SEC	582538	15/09/2025
Haute Marne	A.J. HUMES JORQUENAY	536764	15/09/2025
Haute Marne	F.C. DU CANTON DE DOULEVANT LE CHATEAU	549932	15/09/2025

11. Nominations dans les Commissions

- Futsal : Christian Louis (désignateur des délégués régionaux), Jamel Guesmia (membre).
- Engagement : Monsieur Malick Bouacida reste dans l'attente des référents pour les Vosges et la Moselle.

12. Point dans les districts

-Moselle : Monsieur Christophe Sollner évoque l'arrêté préfectoral (interdiction d'activité pendant 6 mois) concernant le club de Woippy FC et du problème rencontré par les licenciés (application de l'article 117).

Informé par son Trésorier Général, Monsieur Jean-Marie Thiriet, le Comité Directeur prend acte du remboursement le 16 décembre 2025, par le District Mosellan, du solde du prêt relais de 400 000 euros qui lui avait été accordé el 15 octobre 2024 dans le cadre du projet immobilier afférent au transfert de son siège social, et déjà remboursé partiellement pour 100 000 euros le 24 juin 2025.

Le versement fait par le District Mosellan le 16 décembre 2025 étant de 315 180 euros, soit 300 000 euros de solde et 15 180 euros d'intérêts au taux de 3,65% courus au jour dudit versement, le Comité Directeur prononce la clôture du dossier.

-Alsace : Monsieur Michel Aucourt intervient sur une demande du Racing Club de Strasbourg qui a été abordée lors du dernier Comité Directeur du District. L'équipe féminine évolue cette saison en U15F en compétition de District D1 (1 phase) et souhaite évoluer en U14 D1 Garçons ou U15 D2. La seule possibilité qui pourrait être offerte serait en U15 D3 phase Printemps. La demande va être à nouveau étudiée.

-Meuse : Monsieur Daniel Fay réitère sa demande de pouvoir bénéficier d'une montée supplémentaire en Ligue. Ce sujet nécessite une réflexion approfondie et globale et sera traité ultérieurement.

-Meurthe et Moselle : Monsieur Didier Lecoanet interviendra vendredi ou samedi auprès des membres de l'ANPDF pour présenter l'avancée des travaux de son groupe de travail fédéral U6 et U13.

-Vosges : Monsieur Bruno Herbst précise qu'il a signé hier le compromis de vente pour le siège du District situé à Epinal, et que les salariés intégreront provisoirement des locaux situés à Golbey, avant de s'installer définitivement dans le nouveau siège qui devrait être terminé fin de l'année 2026.

13. Divers

Monsieur Pascal Fritz informe les membres présents du bilan de la CRA pour cette première moitié de saison, marquée par la démission du Président de la CRA. Il souhaite que cette commission soit étoffée car certains postes restent vacants. Les effectifs sont en légère augmentation et il reste des FIA à effectuer dans certains Districts.

Frédéric Varais,
Directeur Général

Yann LEROY,
Président